

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 23 AVRIL

BULLETIN

« Il n'y a pas à se le dissimuler, la République est mal engagée. » Cette pénible vérité est consignée par M. Goblet dans la *Revue générale*. « Depuis quelques années le sentiment public semble s'éloigner des institutions républicaines. » Pourquoi ? Parce que la République est « infidèle à son principe ». Parce qu'elle ne va pas assez à gauche, elle n'applique pas ses programmes, et par suite elle perd du terrain dans les esprits ; on ne la prend pas au sérieux, on ne croit plus en elle ; ses doctrines sont jugées des théories inapplicables, puisque les républicains refusent de les appliquer ; on ne considère plus ses personnages politiques comme des hommes d'Etat, mais comme des aventuriers sans convictions, des industriels qui exploitent la politique comme d'autres exploitent le sucre ou la sardine.

Ces reproches sont assurément fondés et nous n'y contredirons point ; nous ferons simplement observer que la République aggrave encore son état quand elle va plus à gauche : plus on applique ses principes, plus le désordre augmente. Prenons pour exemple le Conseil municipal de Paris : celui-là gouverne tout-à-fait à gauche, gouverne-t-il mieux ? est-il plus libéral, plus habile, plus honnête ? Son libéralisme empêche de vivre les écoles catholiques, son habileté gaspille l'argent de la Ville, son honnêteté se nourrit aux dépens des contribuables. Par exemple, le Conseil se nourrit bien, c'est une justice à lui rendre. Sans compter la dime qu'il prélève habilement sur les emprunts et autres bénéfices d'occasion, il s'est créé un budget régulier, permanent, qui grossit tous les jours.

Un de ses membres, décoré du nom de syndic, est chargé d'administrer ce budget où l'Administration supérieure ne jette pas un regard indiscret. Il y a une dizaine d'années, ce budget personnel était de 75 à 80,000 francs, ce qui était déjà suffisant pour payer le papier à lettre de ces messieurs ; mais, depuis, cette somme a fait boule de neige et elle monte à un million cent mille francs, dit le *Temps* ; à un million 300,000 francs, suivant les *Débats*. Avec cet argent de poche, le Conseil municipal se paie diverses douceurs ; chaque conseiller reçoit d'abord 6,000 francs de rente, puis il se paie des voitures, de simples fiacres pour les conseillers, des voitures armoriées pour le président, le syndic et autres gros bonnets. C'est une de ces voitures splendides, conduites par des laquais en livrée, que M. Rousselle, surnommé Double-Six, allait faire sa partie de dominos et placer son vin chez les clients. En outre, le Conseil crée des fonctions, place ses créatures. Un chef du Secrétariat touche 15,000 francs, un sous-chef 12,000 ; il y a trois chefs de bureau à 7,000 francs.

Voyez comme on s'entend au Conseil municipal à cultiver le traitement. Nous parlons des chefs de bureau qui touchent 7,000 fr. ; vous

croyez qu'ils s'en tiennent à ce chiffre respectable ; que vous connaissez peu nos purs ! Le chef de bureau a 7,000 francs de traitement fixe, plus 2,000 francs de frais fixes et 4,000 francs de travaux extraordinaires ; total, 13,000 fr. Il s'arrête là, c'est fort heureux pour le contribuable parisien qui n'y voit que du feu. Il y a des contrôleurs, des vérificateurs, des conservateurs, des détachés, tous chefs et sous-chefs ; il existe pourtant un modeste employé qui se contente du titre d'expéditionnaire ; pour le consoler de cette humiliation, il reçoit 3,000 fr.

Mais, direz-vous, quand ces traitements abusifs ont été votés, il y a eu des réclamations, la presse a crié. Non, par la bonne raison que ces crédits n'ont point été votés ; ils sont payés, c'est déjà bien assez, c'est beaucoup trop. — Mais la Cour des Comptes ? — Oui, la Cour des Comptes a voulu contrôler ces dépenses irrégulières ; alors le syndic, M. Mayer, un juif naturellement, a répondu à la Cour des Comptes : Cela ne vous regarde pas ! C'est l'argent du Conseil. Et au nom de l'autonomie communale il a refusé de communiquer aucune pièce. La Cour n'a donc rien contrôlé, et le ministre des finances n'a pas réclamé ; le Préfet de la Seine a laissé faire et le ministre de la justice s'est endormi sur le glaive de la loi couché à plat.

Voilà ce qui se passe sous la troisième République, dans le sanctuaire de la démocratie où veillent les purs. M. Goblet peut gémir « sur le puritanisme républicain d'autrefois, aujourd'hui si démodé ». Radicaux, opportunistes, autonomistes, tous vivent aux dépens du public ; la République n'est plus un gouvernement idéal, c'est une vache à lait.

On signale aujourd'hui ces désordres parce que nous sommes en période électorale, on se jette à la tête les gros sous volés au peuple, mais c'est pour les ramasser. Ces conseillers dilapidateurs, incapables et intolérants, sont les candidats officiels. La semaine dernière, le Préfet de la Seine allait dans le XVIII^e arrondissement faire de la propagande électorale en faveur des conseillers sortants ; ceux-ci sont des socialistes, des autonomistes, qui foulent aux pieds avec un dédain parfait l'autorité préfectorale. Mais M. Poubelle n'a pas de rancune ; comme les autres, il n'a plus de principes, mais des appointements ; pourvu qu'il touche un traitement, que lui importe le reste ! « Ne soyez pas surpris, disait-il aux électeurs réunis dans la mairie du XVIII^e arrondissement, de voir le Préfet de la Seine rendre hommage à un conseiller autonomiste et socialiste ; lorsque les hommes se rapprochent, les nuances, les différences dans les idées disparaissent ».

Entre eux il n'y a que des nuances ; autorité ou anarchie, des nuances ; gaspillage ou économie, des nuances ; aussi le puritanisme est demandé.

H.-A. MARTIN.

LE PRINCE DE BISMARCK

Les voix d'outre-tombe ne sont point à dédaigner, surtout lorsque les tombes ont peut-être été hâtivement et incomplètement murées. Ce pourrait être le cas aujourd'hui.

Nous avons dernièrement entretenu nos lecteurs des débuts du général Caprivi à la Chambre des députés de Prusse et des paroles quasi officielles et ouatées du chancelier, nous avons fait ressortir l'incontestable joie que le gouvernement de l'empereur Guillaume II ressentait de sa délivrance, c'est à dire de la retraite de M. de Bismarck, pompeusement enterré par l'Empereur sous le mausolée ducal de Lauenbourg.

Très respectueusement mais aussi nettement qu'il était possible de le dire, le général de Caprivi rappelait que M. de Bismarck opprimait le gouvernement de sa personnalité absorbante ; qu'il n'acceptait aucun concours ; ne tolérait ni observations, ni critiques ; désespérait l'opposition sincère et poussait dangereusement aux extrêmes les modérés de cette opposition.

Qu'y a-t-il de sincère dans les velléités d'évolution plus libérale et pacifique que ces critiques et les paroles de M. Caprivi semblent indiquer ? C'est ce qu'un prochain avenir nous dira, si... Mais pour le présent il semble qu'elles aient déjà réveillé M. de Bismarck de ce que le gouvernement s'est plu prématurément peut-être à nommer son dernier sommeil.

Un article évidemment inspiré à l'un des reptiles les plus anciens et les mieux apprivoisés de l'ancien chancelier fait prévoir en effet une imminente rentrée en scène. Il faut citer quelques lignes de cet article :

« Le prince de Bismarck, dit le *Hamburger-Nachrichten*, a comme tout citoyen le droit de défendre encore par la parole et l'écrit ses opinions. Il ne se laissera contester ce droit par personne. Dès qu'il le croira nécessaire, il en usera. L'occasion se présentera bientôt à la Chambre des seigneurs et plus tard au Reichstag, où le prince de Bismarck se portera, lorsque certains délais seront expirés. »

En outre, le prince de Bismarck conservera des relations avec la presse.

On ne saurait attendre d'un homme d'Etat qui, pendant trente ans, a tenu la place la plus considérable dans la vie publique et qui la domine encore plus que personne, qu'en se démettant de ses charges il renonce également à être un facteur politique, qu'il renonce à témoigner son amour à la patrie et qu'il renonce à rester en contact avec l'opinion publique et ne puisse plus l'influencer selon ses convictions.

Celui qui croit que le prince de Bismarck, vieux et cassé, restera à l'avenir spectateur passif des événements, se trompe rudement (*sic*). En agissant autrement, il manquerait à son devoir vis-à-vis du peuple allemand, qui a le droit d'être informé à chaque instant de ce que pense le prince de Bismarck sur les importantes questions politiques ; et si la Chambre des seigneurs et le Reichstag ne suffisent pas, la presse constitue le complément naturel.

D'ailleurs ce sont seulement ceux qui croient que le prince de Bismarck doit à l'avenir continuer de se laisser attaquer sans se défendre qui peuvent lui reprocher d'avoir recouru à cette arme. »

Pour être moins courtoise — M. de Bismarck n'a jamais été gêné par la courtoisie — que la

déclaration de M. Caprivi, la réponse de la bergère de Lauenbourg à l'oraison funèbre de la chancellerie nouvelle n'est pas moins nette et l'on ne peut songer à mettre en doute sa sincérité brutale. Voilà donc la guerre intestine engagée et peut-être déjà quelques politiques se repentent-ils de s'être tournés trop tôt vers le soleil levant.

L'article du *Hamburger-Nachrichten* a produit une grande sensation en Allemagne. Nous pensons qu'il n'en produira pas une moins grande en Europe, et nous espérons qu'il arrivera aux oreilles de M. le président Carnot, malgré les cires parfumées avec lesquelles, si nous en croyons certains journaux, quelques Circé méditerranéennes ornées des trois couleurs pansent ces oreilles meurtries par le bruit des pétards officiels.

ÉDOUARD GRIMBLOT.

LE VOYAGE DE M. CARNOT

Extrait des dépêches du *Figaro* :

Ajaccio, 21 avril.

A sept heures et demie du matin, nous arrivons à Ajaccio longtemps avant le Président. Nous trouvons toute la ville parée. Des arcs de triomphe à chaque pas. Celui des gardes forestiers, tout en arbres admirablement coupés, est très curieux. On a orné pour la circonstance la statue de Napoléon I^{er} d'une écharpe tricolore.

Dès neuf heures, les quais sont noirs de monde. Les montagnards sont descendus avec leurs bannières aux trois couleurs.

Le spectacle est superbe. Dans le fond, de l'autre côté de la rade, des montagnes couvertes de neige, le Montedoro, qui a 2.700 mètres de haut, et toutes les crêtes de la commune de Sainte-Marie-Siché. Ce soir, on y allumera des feux de joie et le Président croira voir quatre-vingts volcans se reflétant dans la mer.

L'escadre approche lentement. Les forts voisins la saluent de coups de canon. Vers dix heures, M. Carnot descend du *Formidable* et monte dans un canot. Il passe sous un arc de triomphe garni de banderoles, dont les extrémités reposent sur deux bateaux ornés de palmiers. De cet arc de triomphe aux quais il y a deux cordons de barques de pêche fleuries.

Ajaccio, 10 h. 30 matin.

Le Président descend de canot devant un escalier tendu de rouge qui conduit à un dais de même couleur. Le maire, M. Pugliesi-Conti, le président du Conseil général, M. Emmanuel Arène et l'évêque d'Ajaccio vont tous trois au-devant de lui. Malgré cette nuit passée en mer, M. Carnot est aussi correct qu'aux bals de l'Élysée.

Le canon tonne. La musique joue. La population acclame. Après les présentations qui ont lieu sous le dais, entre des milliers de têtes découvertes, les voitures approchent, le cortège va se rendre à la préfecture.

Dans la première voiture, le Président, ayant à sa gauche le général Japy, sous le commandement de qui est la Corse ; devant lui, M. Pugliesi-Conti et le général Brugère. Dans les autres voitures, MM. Barbey, ministre de la marine ; Bonnefoy-Sibour, préfet de la

Corse; l'amiral Dupetit-Thouars, M. Emmanuel Arène, le général Coustou, gouverneur de la Corse, M^{re} Foata, les ministres, les sénateurs, députés, etc.

On nous apprend qu'il y a eu le matin même une réunion extraordinaire du Conseil général qui se compose d'un très grand nombre de conservateurs; à l'unanimité, le Conseil a voté un crédit illimité pour tous les frais que pourra encore nécessiter le voyage présidentiel.

CHARLES CHINCHOLLE.

Ajaccio, 21 avril.

Après le déjeuner offert à la préfecture, le Président a visité les différentes parties de la ville.

En sortant de l'hôpital, M. Carnot s'est rendu au Musée et à la Bibliothèque, dont il a parcouru les salles, prenant un vif intérêt aux explications qui lui étaient fournies par le directeur de l'établissement.

Le Président s'est alors dirigé vers la maison de Bonaparte.

Une foule immense l'attendait, et cette visite à cette humble demeure a fait le meilleur effet dans le pays; pour une grande part elle a contribué à l'enthousiasme des Ajacciens.

Cette maison renferme de nombreux souvenirs: meubles, tableaux, chaise à porteur de la mère de Bonaparte. On y trouve encore une épulette, la seule qui existât en Corse à cette époque.

Dans le salon de réception sont rangés près des murs des chaises, des fauteuils et des canapés du temps qui ont tous pour caractéristique de ne compter que la toile et les quatre pieds.

Il paraît que les Anglais ont enlevé le reste.

M. Carnot a passé l'après-midi sur la place du Diamant, la plus belle et la plus vaste d'Ajaccio, qui domine la mer et de laquelle on jouit d'une magnifique vue sur le golfe.

Un coup d'œil a été jeté sur le monument de la famille Bonaparte. Ce monument se compose d'une statue en bronze de Napoléon à cheval, en costume d'empereur romain, avec quatre statues, également en bronze, qui représentent ses frères à pied et en costume à la romaine.

A la sortie de la ville, la route des Sanguinaires, qui a été suivie par le cortège, prend l'aspect d'une sorte de voie sacrée. Elle est, en effet, garnie, sur la gauche, de nombreux tombeaux de famille, dont la façade s'ouvre du côté du golfe.

Après avoir aperçu les deux ou trois îlots des Sanguinaires, ainsi nommés parce qu'ils fournissent un granit particulier à grains de couleur grenat, le Président de la République s'est dirigé vers le cours Grandval.

Le préfet lui a fait voir le terrain occupé autrefois par la maison de campagne de la famille Bonaparte.

Ce terrain sert actuellement aux manœuvres militaires et est délimité par un quadrilatère de murs d'une cinquantaine de centimètres de hauteur.

M. Carnot a gravi ensuite la route du Mont-Lisa, qui est toute bordée de champs, d'asphodèles, de cythères, de lentisques, ainsi que de bois d'orangers et de citronniers qui sont tout chargés de fruits.

M. Gay, actuellement directeur des chemins de fer, qui a été pendant quatre ans ingénieur en chef dans le département, explique qu'il a réussi à assainir une partie de la région en y plantant 2,500 eucalyptus qui sont maintenant en pleine vigueur.

Après avoir contemplé le mont d'Oro, le Président de la République est rentré à la préfecture.

Tous les sénateurs et les députés qui sont arrivés sur le *Duc de Bragançe* sont venus à la préfecture saluer le Président de la République.

M. Bonnefoy-Sibour, préfet de la Corse, voyant un des sauveteurs présents baiser la main de M. Carnot, lui a dit: « Ne vous en étonnez pas, monsieur le Président, c'est la coutume en Corse. Dans ce groupe de sauveteurs se trouve une main qui a, un jour de tempête, dans le port d'Ajaccio, opéré vingt sauvetages. »

SIMULACRE DE COMBAT

Pendant la traversée de Toulon à Ajaccio, l'amiral Dupetit-Thouars a offert à M. Carnot le spectacle d'un combat naval simulé.

Les équipages avaient quitté la grande tenue, qu'ils avaient remplacée par celle du branle-bas de combat. L'escadre était rangée en colonnes par division; la première au centre, la deuxième à droite et la troisième à gauche.

Les bâtiments marchaient à la vitesse normale de 48 tours, soit 40 nœuds; toutes les machines étaient réglées de manière à pouvoir donner au besoin les neuf dixièmes de leur puissance. Un intervalle de 400 mètres séparait les colonnes qui faisaient route à l'air du vent.

La *Dague* et la *Dragonne* se tenaient en avant à leur poste de contre-torpilleurs, et les avisos, le *Forbin* et le *Vautour*, faisant fonction de mouches, naviguaient à 400 mètres de l'escadre.

Après le dîner du Président, l'amiral Dupetit-Thouars a donné à l'escadre l'ordre de prendre la ligne de file. On était au moment d'entrer dans la petite passe des îles d'Hyères. La nuit était tombée. C'est alors qu'a commencé le simulacre de combat.

Aux premiers clignotements des feux de hune du *Formidable*, les torpilleurs ont stoppé: le feu de toutes les pièces des neuf cuirassés, canons, canons-revolvers, canons à

tir rapide et mousquetons, a été ouvert à l'invitation de l'amiral, après le signal d'alerte transmis par le fanal de poupe. Le spectacle était des plus imposants: les vaisseaux fouillaient la mer avec leurs projecteurs électriques, pendant que les feux des canons qui tonnaient à pleines bordées éclairaient l'horizon, de seconde en seconde, de leurs blenâtres et sinistres.

Après le combat, l'escadre a repris sa route primitive par une seconde contremarche de seize quarts sur la gauche. L'ordre de cesser le combat avait été communiqué au moyen des signaux Allaire.

Il faut avoir assisté à une manœuvre de ce genre pour pouvoir s'imaginer l'agitation qui se produit dans la mâture, sur le pont et dans les entreponts du bâtiment, lorsque les matelots quittent en courant leur première position de combat pour sauter aux postes qui leur sont assignés pour la défense intérieure du vaisseau, ainsi que la promptitude avec laquelle ils se saisissent de leurs haches et de leurs autres angins d'abordage.

Au matin, le commandant en chef s'est séparé de l'escadre avec la première division, afin de permettre au Président de la République de passer devant le petit port de Propriano; pendant ce temps, le contre amiral Alquier a conduit les deux autres divisions d'abordage.

Les journaux ont dit qu'à l'arrivée de M. Carnot dans la rade de Toulon, les musiques de la flotte ont joué le *Père la Victoire*. Pour qui connaît la discipline de l'armée de mer, il est évident que ce champ de Paulus a été joué par ordre. Il y a quelques mois, il fallait entendre les clameurs opportunistes lorsqu'à l'arrivée du général Boulanger les musiques militaires jouaient, probablement aussi par ordre, l'autre chant de Paulus, *En Revenant de la Revue*. Plus ça change, plus c'est la même chose.

L'Autorité s'en indigne. Vaut-il pas mieux en rire?

Madame la Comtesse de Paris va de nouveau traverser la France pour se rendre de Madrid à Sheen House.

Elle sera à Paris lundi ou mardi prochain.

Monsieur le Comte de Paris est arrivé hier soir à Plymouth.

M. le marquis de Beauvoir l'a rejoint ce matin à Londres.

ÉTRANGER

ROME. — Les 6,000 pèlerins italiens. — 20 avril. — Le Pape a reçu, à midi, dans la salle des béatifications, six mille pèlerins ita-

liens. Douze cardinaux et un grand nombre d'évêques et de prélats italiens étaient présents.

M. Alliata, directeur du pèlerinage, a lu une adresse exprimant la fidélité des Italiens au Pape dans son adversité.

Léon XIII a répondu que la présence de tant de catholiques italiens était pour lui une consolation. Une manifestation d'Italiens a une valeur particulière à cause de la situation spéciale de l'Italie et des liens qui l'unissent au Saint-Siège.

Parmi les graves sollicitudes du ministère apostolique, c'est une pensée amère de songer à la condition de l'Eglise en Italie. Le Pape a signalé déjà plusieurs fois les périls de la religion en Italie; ces périls sont maintenant plus grands. La guerre des sectes poursuit le Pape d'une haine satanique. Tous les actes touchant à la religion sont exploités par les sectes au profit de leurs aspirations mauvaises. Il suffit de rappeler, parmi ces sectes, le nouveau code pénal dirigé contre le clergé, les scandales soulevés par les fêtes Giordano Bruno, le discours de Palerme, le projet de loi sur les œuvres pies, et tout cela est la continuation de la guerre que l'on a commencée en enlevant au Pape le pouvoir temporel.

La guerre à outrance, faite par le gouvernement à l'Eglise, impose aux catholiques italiens des devoirs spéciaux: c'est d'abord de se déclarer franchement et de tout affronter pour soutenir leur foi. Deux camps seuls peuvent exister actuellement en Italie: les catholiques résolus à être avec le Pape et les évêques; l'autre camp est celui des ennemis. Ceux qui veulent rester entre les deux sont avec les ennemis. Le Pape félicite les catholiques de cet hommage et de la profession ouverte de leur foi. Se professant ainsi unis au Pape, ils accomplissent leur devoir et donnent une preuve véritable d'amour pour l'Italie, car ils rendent service à la patrie, en conservant la religion qui est un trésor pour les nations, comme pour les individus. La religion est la base de l'ordre social qui soutient les Etats.

Qui aime davantage l'Italie, de ceux qui soutiennent la religion et la morale, qui veulent le pays florissant et béni de Dieu, ou bien de ceux qui veulent la livrer aux sectes et lui enlever le pouvoir de s'opposer aux mauvaises passions, ouvrant ainsi les portes à la révolution?

Le Pape rappelle les enseignements donnés dans les encycliques et exhorte à l'obéissance et au courage dans la lutte pour la foi et la liberté religieuse.

En terminant, Léon XIII a béni toute l'Italie. Après la bénédiction, le Pape a reçu les membres des comités du pèlerinage.

La foule a acclamé Léon XIII à plusieurs reprises jusqu'à sa sortie. L'enthousiasme était indescriptible.

6 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

GERMAINE

NOUVELLE MARITIME

PAR CHARLES DURAND (CAROLUS)

VI

Après le départ de Pierre, Germaine s'était retirée furtivement dans sa chambre, pour donner un libre cours à ses larmes. Pendant qu'au dehors le jeune homme s'abîmait dans sa douleur, la pauvre enfant cherchait une consolation — hélas! bien lente, dans l'ardente prière qu'elle adressait au ciel.

Jacques, resté seul avec la mère Morillon, reprit l'entretien à l'endroit où la sortie de Pierre l'avait interrompu. Il n'avait pas remarqué la pâleur qui, tout à coup, avait envahi les traits de la vieille. Celle-ci l'écoutait en silence: ses mains, ridées comme son visage, crispées sur ses genoux, étaient agitées par un tremblement nerveux qui annonçait une émotion vive, difficile à vaincre.

Bertin parlait sans rien voir:

— Savez-vous bien, la mère, que notre Germaine est déjà grandelette? Elle va sur ses

vingt ans, et, à vingt ans, on est femme. A vingt ans aussi, le cœur d'une jeune fille n'est pas sans cacher certains trésors de tendresse auxquels un père n'a aucun droit, auxquels un époux seul peut prétendre. Vous ne serez donc point étonnée d'apprendre, mère Morillon, que je songe, depuis quelque temps, à marier Germaine. Je me fais vieux, voyez-vous, et, avant que de « rentrer au port », j'ai besoin de voir Germaine au bras d'un homme qui l'aime, qui prenne à tâche de la rendre heureuse, quand je ne serai plus là... Et puis, je ne serai pas fâché, avant de mourir, de sentir grimper à mes jambes quelque bambin qui m'appelle *grand-papa*. On marche plus gaiement vers la tombe quand on sent dans sa main la main caressante d'un enfant... Vous avez pu deviner, tout à l'heure, quand j'ai parlé devant ma fille de Bernard Dumont, vous avez dû comprendre mon intention. Je veux exciter en elle l'idée du mariage avant de lui en parler directement. Il faut qu'elle devine mes projets et qu'elle n'ait plus qu'à me dire « oui » quand je lui offrirai de les partager. Ah! certes, ce n'est point par ambition que je caresse l'idée de cette union. J'ai, Dieu merci! fait quelques économies qui me suffiraient

pour mettre Germaine à l'abri de la gêne, si son cœur se prononçait autrement. Mais Bernard l'a remarquée, il la trouve à son goût, — à part nous, ce n'est pas difficile, — et j'attends prochainement sa visite. Vous savez mon opinion sur ce garçon: c'est un vaillant travailleur et, je le crois, un bon fils; à ce dernier point de vue, ce sera un époux modeste. On dit qu'il s'amuse de temps en temps, qu'il aime la société de quelques gais compagnons? Eh! il faut bien que jeunesse se passe! Quand Bernard sera marié, je suis sûr qu'il ne bronchera plus de l'épaisseur d'un câble du droit chemin. Il aime Germaine, et le désir de la rendre heureuse lui fera oublier tous les autres plaisirs. Je consulterai donc la fillette avant huit jours, et si, comme je m'y attends, elle approuve mes projets — eh! bien, nous serons bientôt de noces, la mère!...

La vieille poussa un grand soupir.

Elle voulait s'indigner, démontrer à Bertin, en termes amers, que son projet était inspiré par un enthousiasme irréfléchi, aveugle, accuser Dumont, dépeindre cet homme sous son véritable jour, avec ses défauts, avec ses vices.

Au moment de parler, les mots lui manquaient.

— A quoi réfléchissez-vous, la mère? continua Bertin, étonné de ce silence.

Et, comme elle ne répondait pas:

— Sans doute au bonheur promis à notre fille? car Germaine est aussi votre fille. Peut-être aussi à votre gars, qui, à son tour, devrait songer à vous donner une joie pareille à celle dont je caresse la pensée. Pierre est un homme, si notre Germaine est femme, et il a, autant qu'elle, le droit de rêver au mariage. Tiens, tiens, il y aurait plaisir à voir ces deux enfants se marier le même jour! Hein, qu'en dites-vous? Pour ma part, j'éprouverais une double joie — et la fillette, qui aime votre gars comme un frère, serait-elle même bien contente! Essayez donc, la mère, d'amener Pierre à prendre femme le plus tôt possible. Je ne serais pas étonné qu'il y eût songé déjà sans nous le dire. Avez-vous remarqué comme il est sombre, taciturne, avec nous, depuis quelque temps? L'amour a de ces effets-là. Hé, hé! cette visite à son patron pourrait bien n'être qu'un leurre. Pierre semblait avoir bien hâte de nous quitter. Mère Morillon, il faut nous mettre en viegie, tout de suite! Foi de Bertin, il y a quelque chose là dessous — une amourette... — Jacques Bertin l'interrompit enfin la

BULLETIN FINANCIER

Paris, 22 avril 1890.

Le marché est abandonné à lui-même. La spéculation ne prend pas d'engagement nouveaux et le comptant continué à vendre. Le 3 0/0 fléchit à 88.70; le 4 1/2 0/0 plus demandé monte à 106.95.

Le Crédit Foncier termine à 4,322.50. Les obligations foncières et communales ne se ressentent nullement des tendances plus faibles de notre place. Les capitalistes savent que ces titres sont à l'abri des fluctuations auxquelles sont soumises les valeurs de spéculation et ils les mettent en portefeuille.

La Banque de Paris sans variations à 785. La Banque Nationale du Brésil conserve son avance de la veille et s'arrête à 595.

La Société Générale est demandée à 475 et la Société de Dépôts et Comptes courants à 605. La Banque d'Escompte est tenue à 517.50.

Les numéros ci-dessous des obligations des Immeubles de France sortis au tirage du 10 avril courant sont remboursables à 4,000 fr. à partir du 10 mai prochain :

1,478 — 1,339 — 9,096 — 14,015 — 15,674 — 17,648 — 21,300 — 22,299 — 25,632 — 29,975 — 39,187 — 50,232 — 59,010 — 65,061 — 82,366 — 84,721 — 86,543 — 98,778 — 103,671 — 104,867 — 120,898 — 121,762 — 126,692 — 127,578 — 127,648 — 134,091 — 138,093 — 138,299 — 142,396.

L'action des Pierrières de Ceylan s'est traitée à 63.75. La publication du rapport de l'assemblée générale a produit une excellente impression et activé les achats.

La Gold Trust vaut 75.

L'obligation des chemins de fer de Porto-Rico est en bonnes tendances à 285. L'obligation du chemin russe d'Orel-Griasi voit sa clientèle augmenter tous les jours; le cours de 573.75 est favorable aux achats.

NOUVELLES MILITAIRES

NOMINATIONS DANS LA MARINE

Par décret du Président de la République en date du 14 avril, sont promus :

Au grade de vice-amiral, M. le contre-amiral Devarenne ;

Au grade de contre-amiral, M. le capitaine de vaisseau d'Abel de Libran.

Par un second décret, ont été promus dans le corps des officiers de marine :

Au grade de capitaine de vaisseau : MM. les capitaines de frégate Descamps, Cornut-Genlille ;

Au grade capitaine de frégate : MM. les lieutenants de vaisseau Hallez, Augarde, Ba-beau ;

Au grade de lieutenant de vaisseau : MM. Terrin, Alessis, Serès ;

Au grade d'enseigne de vaisseau : MM. les aspirants de 1^{re} classe Rivals, Urvoy, Jochaud du Plessis.

Avant-hier, à l'église Saint-Augustin de Paris, a eu lieu le mariage du vicomte Gustave de Cornulier-Lucinière, capitaine au 3^e cuirassiers, avec M^{lle} Carmen Thiéry.

La mariée est fille de M. Raoul Thiéry, ancien officier de marine, et petite-fille du général Thiéry qui fut aide de camp de S. A. R. le duc de Montpensier.

Le marié est le petit-fils du contre-amiral de Cornulier-Lucinière qui prit une part active aux expéditions des mers de Chine et du Japon, où il commandait en chef la division navale française.

Le R. P. de Sesmaisons, de la Compagnie de Jésus, a donné aux jeunes époux la bénédiction nuptiale.

PILULES DE COQUEL, purgatives. 2150

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

INSPECTION GÉNÉRALE

Par décision ministérielle du 21 avril 1890, M. le général de division Grandin est nommé inspecteur général du 4^e arrondissement d'inspection permanente de cavalerie (brigades de cavalerie des 5^e, 9^e et 12^e corps d'armée), à Tours, en remplacement de M. le général L'Hotte, précédemment admis dans la section de réserve.

COURSES D'ANGERS

Les courses d'Angers sont fixées au dimanche 8 et lundi 9 juin. Elles auront lieu comme d'habitude sur l'hippodrome d'Éventard.

M. CARNOT DANS LA VIENNE

Au cours d'une des séances du Conseil général de la Vienne, M. Bazille a déposé un vœu priant M. le Président de la République de s'arrêter dans ce département lors de son voyage à La Rochelle au mois d'août prochain.

En quelques mots M. Bazille a expliqué que le vœu ne spécifiait aucune ville, mais bien seulement le département, afin que M. Carnot puisse s'arrêter à Loudun, s'il passait par le chemin de fer de l'Etat, ou bien à Poitiers et à Chatellerault, s'il passait par la ligne d'Orléans.

Le vœu a été adopté par le Conseil général. Si le Président prenait la ligne de l'Etat, il reviendrait à Saumur.

THÉÂTRE DE SAUMUR

Le jeudi 1^{er} mai 1890, à 8 h. 1/2 du soir, grande SÉANCE DE DANSE donnée par la société l'Union Chorégraphique de Tours, sous la direction de M. Edmond Bertrand, professeur de danse, avec le bienveillant concours de la Musique municipale, dirigée par M. Meyer.

Nous publierons le programme.

LE COLONEL DE BOYSSON

Nous lisons dans la France :

« Le Journal officiel publie une décision du ministre de la guerre nommant au commandement par intérim de la brigade de cavalerie du 8^e corps, à Dijon, le colonel de Boysson, du 8^e dragons.

» Le colonel de Boysson est un de nos officiers de cavalerie les plus distingués; il compte 35 ans de services et 5 campagnes.

» En 1870, il était capitaine commandant du 4^e chasseurs à cheval et fit la campagne à la division de cavalerie (général Valabrègue) du 2^e corps d'armée. Il combattit à Forbach et aux batailles sous Metz.

» M. de Boysson appartient à une vieille famille du Périgord qui, en 1870, se composait de sept frères, tous officiers dans l'armée française. L'un de ses frères, Maurice de Boysson, lieutenant de vaisseau, fut tué le 14 octobre à Fréjeval; quelques jours plus tard, le 21 octobre, un autre frère, René de Boysson, lieutenant au 62^e de ligne, était tué au combat de la Malmaison, sous les murs de Paris.

» Un troisième frère, M. Paul de Boysson, est aujourd'hui lieutenant colonel d'artillerie, sous directeur à Lyon. Un quatrième, M. Xavier de Boysson, ancien officier d'artillerie, est contrôleur adjoint de l'armée.

» Le commandant provisoire de la 8^e brigade de cavalerie est né à Doysac, dans la Dordogne, le 19 mars 1837. C'est un officier vigoureux, bien fait pour occuper le poste d'honneur et de combat que le ministre de la guerre vient de lui confier.

M. de Boysson a fait plusieurs séjours à Saumur comme sous-lieutenant, lieutenant, et la dernière fois comme capitaine instructeur.

On conserve toujours le souvenir des conférences qu'il a données. Il est remarquable par la netteté, la précision et la vigueur de son langage.

CHOLET. — Les fêtes qui auront lieu à Cholet les 25 et 26 mai prochain seront assurément très brillantes.

La liste des adhésions, close le 15 avril au soir, comprend 46 Sociétés musicales dont 6 sociétés chorales et 40 harmonies ou fanfares, avec un effectif de 4,363 exécutants.

Le défilé de toutes ces Sociétés, auxquelles se joindront la musique du 77^e de ligne et la fanfare de Cholet, ce qui portera le nombre des exécutants à près de 1,500, offrira un beau spectacle qui ne s'est point encore vu à Cholet, et qui amènera un grand nombre d'étrangers dans la ville.

L'EX-HUISSIER ASSASSIN

Charles Bousquet devait être confronté hier matin avec sa seconde victime, mais il s'est

énergiquement opposé à cette nouvelle confrontation, et on n'a pas insisté. Le corps de M. Paquy a été autopsié hier matin à dix heures, à la Morgue, par le docteur Socquet.

Le corps a été rendu dans l'après-midi à la famille. Le cercueil a été déposé dans les caveaux de l'église Saint-Vincent-de-Paul. L'heure des obsèques n'est pas encore fixée. C'est aujourd'hui, dans la matinée, qu'a eu lieu l'enterrement de la première victime de Bousquet, Juliette Derouard. Les parents n'ayant pas réclamé le corps, les obsèques ont été faites aux frais de l'administration.

Un brave paysan va, pour la première fois, au théâtre du chef-lieu de son département.

On joue le Trouvère, et un artiste, doué d'un organe retentissant, vocifère plutôt qu'il ne chante le morceau célèbre :

*Où, pour elle je soupire;
Qu'elle ignore mon martyre...*

— Eh bien! mon garçon, dit à haute voix le paysan, si tu veux qu'elle l'ignore, il ne faut pas beugler comme ça!

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE DE A. RIVAUD
Chimiste breveté, à SAUMUR
Médaille aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. Dartres, Eczéma, Démangeaisons, Chute des cheveux.

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes et contre les pellicules. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande. Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout, pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

Épicerie Centrale

Rue Saint-Jean, Saumur

P. ANDRIEUX

Spécialité de Boîtes et Bonbons pour baptême.

Dragées amande, le demi kilog.	0.80
— demi-fine, —	1.20
— fine, —	1.60
— surfine, —	1.80
— vanille, —	2.00

Pralines grises et roses, depuis 90 cent.

BOÎTES BAPTÊME GARNIES

125 grammes, 1 fr — 250 grammes, 1 fr. 50 — 500 grammes, 2 fr. 25.

Toutes nos boîtes sont garnies en dragées de qualité extra fine bien assorties; le poids que nous indiquons est le poids net contenu dans les boîtes.

Ces boîtes peuvent se faire sur commande, avec nom et date de naissance, en 24 heures, pour une douzaine au moins (1 fr. 50 pour la composition).

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

vieille, pitié pour Germaine!...

Il y avait dans sa voix un tel accent de détresse que Bertin en fut presque effrayé.

Au même instant, un léger bruit, derrière lui, le fit se retourner.

C'était Germaine. Un rayon du soleil couchant, perçant les nuages, et pénétrant par les carreaux, la frappait en plein. Jacques la vit pâle, défaillante, qui se cramponnait au chambranle de la porte comme pour ne pas tomber.

— Germaine, ma fille! cria-t-il en s'élançant.

Il la reçut dans ses bras. La jeune fille, sanglotante, cacha sa tête dans la poitrine du vieillard.

Un revirement subit se produisit alors dans l'esprit de Bertin.

— L'imbécile!... gronda-t-il; l'insensé qui n'ai pas vu que ce mariage n'était qu'un misérable calcul! Germaine, ma chérie, dis-moi que tu me pardonnes! J'aimerais mieux, vois-tu, n'être jamais né, que de savoir que tu étais là, pauvre enfant, à entendre mes sottises, ces phrases insensées qui te meurtrissaient le cœur. Ah! Dieu me pardonne, lui assis, mon aveuglement!

Germaine l'interrompit sous ses baisers.

La mère Morillon s'était aussi levée, et la jeune fille, tournant son regard de son côté, la vit qui lui tendait les bras.

Elle s'y précipita :

— Père Jacques, dit la vieille, en pressant contre elle l'enfant toute frissonnante; vous l'avez dit : Germaine est ma fille. Vous n'avez qu'un mot à ajouter, et Germaine gardera désormais, devant Dieu, ce nom que l'amitié seule a consacré jusqu'à présent.

Jacques ne répondit pas; il pleurait à son tour.

La vieille, tenant toujours Germaine embrassée, s'approcha de lui et lui toucha affectueusement l'épaule :

— Père Jacques, poursuivit-elle d'une voix émue, personne ne peut vous faire une faute de vous être un instant abusé sur le bonheur de votre fille. Dieu, dont vous imploiez le pardon, Dieu est témoin que vous n'avez jamais désiré qu'une chose : qu'elle fût heureuse. Grâce au ciel, vous avez reconnu à temps votre erreur, — erreur impardonnable, si le sort avait voulu que Germaine épousât l'homme que vous lui destiniez. Une larme, échappée aux yeux de votre fille, a suffi pour dessiller les vôtres; à présent, vous m'écoutez, vous me

comprendrez, et rien ne pourra plus manquer au bonheur de nos enfants. Ce que Germaine n'a pas osé vous avouer, je l'ai deviné, moi, et mon cœur a tressailli de joie; car ces trésors de tendresse dont vous parliez tout à l'heure, elle les a réservés pour son ami d'enfance, pour celui qu'elle a jusqu'à ce jour appelé son frère, et que, maintenant, si vous y consentez, elle appellera son fiancé — son époux. Votre affection s'est quelque temps détachée de Pierre. — Oh! ne le niez pas; cette fois encore, mon cœur ne m'a pas trompée. Vous lui en avez voulu de renoncer au métier de marin. Ah! si vous aviez vu ses larmes quand je lui ai demandé ce sacrifice, ses larmes qu'il voulait me cacher et que, malgré lui, j'ai connues, vous auriez compris, Bertin, combien il souffrait. Le coupable, ce n'est pas lui; c'est sur moi qu'il fallait laisser tomber votre mépris. Il n'eût pas duré longtemps, car j'avais résolu, plutôt que de prolonger une situation aussi douloureuse, de laisser Pierre libre de ses actions, libre de suivre sa vocation. Pierre se serait embarqué, demain s'il l'eût voulu. Mais, à présent, un devoir plus doux encore que celui qui le liait le retiendra plus que jamais près de nous, car vous n'hésitez plus, Bertin,

à donner votre fille au fils de Morillon.

Jacques se leva; il réunit dans une même étreinte la tête grise de la vieille et la tête blonde de l'enfant :

— Pierre peut venir embrasser sa fiancée, dit-il d'une voix joyeuse. Je disais vrai tout de même, la mère, quand je vous disais que nous serions bientôt de noces.

Au même instant, un aboiement contenu, poussé par le chien de garde, annonçait que quelqu'un pénétrait dans l'enclos.

— C'est lui! cria Germaine, qui avait recouvert toute sa gaieté, et qui s'échappa des bras de la mère Morillon pour aller ouvrir la porte. Les deux vieillards restèrent, la main dans la main, et du regard la suivant avec un sourire de bonheur.

(A suivre.)

BOURSE DE PARIS

Du 22 Avril 1890

3 0/0.	88 60
3 0/0 amortissable.	92 55
4 1/2.	106 92 1/2

Étude de M^e HENRY LECOY, avoué-licencié à Saumur, rue Pavée, n° 4.

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le 26 décembre 1889, enregistré.

Au profit de M^{me} Louise Dubois, épouse de M. Louis Sourdeau, tailleur de pierres, sans domicile ni résidence connus, ladite dame demeurant de droit avec son mari, mais autorisée à résider provisoirement à Saint-Lambert-des-Lévées, chez M. Breignolles, en qualité de domestique;

Contre ledit sieur Sourdeau; Ledit jugement signifié au sieur Sourdeau, par exploit de Mullon, huissier à Saumur, en date du 7 mars 1890, enregistré.

Il appert que ladite dame Sourdeau a été déclarée divorcée d'avec son mari.

La présente insertion est faite en vertu d'une ordonnance rendue par M. le président du Tribunal civil de Saumur, le 18 mars 1890, enregistrée, en conformité de l'article 247, § III du Code civil, modifié par la loi du 18 avril 1886.

Pour extrait,
LECOY.

Assistance judiciaire; décision du 27 mars 1889.

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER
DE SUITE
UNE MAISON BOURGEOISE

Située à Saumur, rue du Temple, n° 17.

S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire. (255)

Herbage de l'île Ponneau

M. HUET, place du Roi-René, prévient le public qu'à partir de ce jour, il prendra des chevaux au vert dans de bonnes conditions.

On peut également s'adresser à M. PICHARLES, maréchal, rue d'Orléans. (305)

Étude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE
UNE BOIRE

Très poissonneuse

Située au bord du Thouet, au couchant du bureau d'octroi du Pont-Fouchard, longeant la levée.

Ensemble: bateau de pêche, petit pré et quartier en dépendant.

S'adresser à M^e LE BARON.

BAINS CHAUDS

De la Loire

QUAI DE LIMOGES

Julien VINCENT

Établissement ouvert tous les jours de 6 heures du matin à 9 heures du soir.

Dessin

Leçons à domicile. H. BUISSON, 3, rue Chanzy.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

GARE DE SAUMUR (ORLÉANS)

A VENDRE

Par adjudication, sur soumissions cachetées, en 3 lots,

659 ARBRES

De toutes essences à abattre

1^{er} Lot. — 69 arbres dans la cour des marchandises, près le quai découvert et dans les jardins de la gare.

2^e Lot. — A gauche de la ligne, en aval de la gare, 227 arbres sur la propriété de M. DE LONGUEVILLE.

3^e Lot. — A droite de la ligne, 363 arbres sur la même propriété.

L'ouverture des soumissions aura lieu le 26 de ce mois, à 3 heures du soir, dans le cabinet de l'Ingénieur de la Compagnie d'Orléans, gare de Tours.

S'adresser, pour tous renseignements et pour visiter les arbres à abattre, à M. DÉCHÉZELLE, chef de district à la Compagnie d'Orléans, en gare de Saumur. (343)

ÉPICERIE PARISIENNE

IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et rue Pacier, 33

SAVONS DE MARSEILLE

Bleu pur..... le kilog. 0.55
Blanc « Arlequin »..... — 0.55
Blanc « Le Tigre »..... — 0.65
Jaune « Le Normal »..... — 0.75

Ce savon jaune présente une économie de 25 0/0, il est sans addition d'eau et contient 72 0/0 d'huile.

Lessive Iris, le paquet, 35 c. — Lessive du Phénix, le paquet, 40 c. Amidon de riz, 1^{er} choix, le 1/2 kilog., 40 c. — Borax raffiné, le 1/2 kilog., 75 c. — Zoulu powder, le paquet, 10, 25 et 70 c.

N. B. — 100 kilog. de ces articles, assortis ou non, donnent droit à 3 0/0 d'escompte

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

A SAINTE-GENEVIÈVE

Tapisseries Artistiques

M^{me} CAMILLE NOEL

10, rue du Marché-Noir, Saumur,

se charge de tous les DESSINS et TRAVAUX de TAPISSERIE et de BRODERIE qu'on voudra bien lui confier.

GRAND CHOIX DE TAPISSERIES DE STYLE ET DE TRAVAUX POUR DAMES

Articles Spéciaux pour Pensionnats.

Vente et Location de Mâters.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER --- GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	MIXTE			EXPRESS			OMNIBUS		
	matin	matin	soir	matin	matin	soir	matin	matin	soir
Paris				7 55		12 50	7 55	8 30	11 25
Chartres	6 »			9 34	10 5	2 51	9 43	10 16	1 33
Château-du-Loir	10 13			12 24	1 58	6 35	12 28	1 8	4 50
Noyant-Méon	11 20			1 7	3 8	7 40	1 13		5 54
Linières-Bouton	11 29				3 17	7 49			6 4
Vernantes	11 43				3 30	8 »			6 13
Blou	11 54				3 41	8 10			6 23
Vivv	12 2				3 49	8 17			6 31
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)	12 15			1 44	4 2	8 29	1 48	2 22	6 42
(départ)	12 23			1 47	4 14	8 34	1 54	2 28	6 53
Nantilly (arrivée)	12 31				4 22	8 41			7
SAUMUR (Etat)									
(arrivée)	12 41				4 34	8 51			7 11
(départ)		8 34	10 37		4 11	8 30			6 50
Nantilly (départ)		8 37	10 44		4 23	8 43			7 3
Chacé-Varrains		8 48	10 52		4 29	8 49			7 9
Brézé-Saint-Cyr		9 21			4 37	8 56			7 17
Montreuil-Bellay		9 19	11 24	2 18	4 57	9 11	2 22	2 59	7 29
Thouars			11 57	2 45	5 33	9 37	2 44	3 28	8
Niort				3 58	4 30	8 42	4 31	5 20	10 32
Saintes					6 30	11 52	6 12	7 53	2 3
Bordeaux					9 52	3 34	9	11 13	4 54

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	MIXTE			EXPRESS			OMNIBUS		
	matin	matin	soir	matin	matin	soir	matin	matin	soir
Bordeaux						5 40		8 20	3
Saintes						7 15	9 9	11 39	6 43
Niort						9 32	10 55	2 5	5 30 8 10 8 29
Thouars				6 5	12 11	12 42	4 35	4 45	8 21 9 59 10 46
Montreuil-Bellay	9 35	6 38				1 4	2 37	4 55	9 6 10 32 11 15
Brézé-Saint-Cyr	9 55	7 18					2 50	5 18	9 41
Chacé-Varrains	10 7	7 27					2 57	5 26	9 49
Nantilly (arrivée)	10 13	7 34					3 2	5 31	9 55
SAUMUR (Etat)									
(arrivée)	10 22	7 45					3 13	5 42	10 3
(départ)		7 25	11 25				2 52	5 20	
Nantilly (départ)		7 38	11 36				3 3	5 33	
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)		7 47	11 44	1 31	3 11	5 41			10 59 11 46
(départ)		7 57	11 54	1 36	3 15	5 45			11 7 11 53
Vivv		8 10	12 10		3 27	5 59			
Blou		8 19	12 19		3 35	6 8			
Vernantes		8 32	12 33		3 46	6 20			
Linières-Bouton		8 45	12 46		3 57	6 32			
Noyant-Méon		8 59		2 12	4 9	6 44			11 44
Château-du-Loir		10 10	2 9	2 58	5 22	7 58			12 26 1 12
Chartres		2 47		5 54	9 26	12 4			3 26 4 05
Paris		5 25		7 30	11 50	2 27			5 10 5 45

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	MIXTE			STATIONS	MIXTE		
	matin	matin	soir		matin	soir	soir
Saumur	7 52	11 21	4 31	Chinon	7 41	4 34	9 5
Port-Boulet	8 40	12 12	6 50	Port-Boulet	8 10	4 56	9 45
Chinon	9 4	12 50	7 14	Saumur	9 4	7 6	10 32

SAUMUR — BOURGUEIL

STATIONS	MIXTE			STATIONS	MIXTE		
	matin	soir	soir		matin	soir	soir
Saumur	7 52	11 21	4 31	Bourgueil	7 55	11 50	3 30
Port-Boulet	8 44	1 10	5 10	Port-Boulet	8 15	12	3 40
Bourgueil	8 54	1 20	5 20	Saumur	9 4	12 33	4 5

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	MIXTE			MARC	OMNIBUS	MIXTE
	matin	matin	soir			
Poitiers		6 5	6 55	12 53		
Moncontour		7 41	10 48	2 27		
Loudun		8 44	1 46	3 4		
Montreuil (ar.)		9 21	3 24	4 38		
(départ)	6 53	9 29	4 25	5	9 30	
la Vaudelnay	7 4	9 40	4 46	5 10	9 41	
Baugé	7 14	9 50	5 30	5 19	9 52	
Doué	7 22	9 57	6 16	5 26	10 1	
Martigné	7 43	10 17	7 5	5 40	10 24	
Angers	9 12	11 45	9 50	7 10		

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

STATIONS	MIXTE			MARC	OMNIBUS	MIXTE
	matin	matin	soir			
Angers	4 40			7 30	11 48	5 57
Martigné	6 4	8 26		11 13	7 42	
Doué	6 24	8 57	11 54	1 37	8 12	
Baugé	6 30	9 7	12 16	1 44	8 21	
le Vaudelnay	6 37	9 16	12 34	1 1	8 31	
Montreuil (ar.)	6 46	9 26	12 48	2 1	8 41	
(départ)	7 36			2 15	9 14	
Loudun	8 24			4 14	10 13	
Moncontour	8 55			6 8	3 29	10 48
Poitiers	10 33			10 40	5	12 16

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	DIRECT		EXPRESS		OMNIBUS		EXPRESS	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Nantes	10 45		8 25	8 55	12 7	3 10	7 35	
Angers	2 19	6 30	10 29	12	2 57	5 35	9 35	
La Ménitrie	2 52	7 10	10 54	12 37	3 42	6 16	10 1	
Les Rosiers		7 19	11 2	12 46	3 52	6 35		
Saint-Clément		7 26		12 53	3 59	6 32		
Saint-Martin		7 33		12 59	4 7	6 39		
Saumur (arrivée)	3 22	7 46	11 18	1 11	4 20	6 52	10 24	
(départ)	3 27	7 52	11 16	1 15	4 31	7	10 30	
Varennes		8 5	11 32	1 20	4 45	7 13		
Port-Boulet	3 52	8 20	11 41	1 40	5 1	7 29	10 50	
Langeais	4 26	8 59	12 3	2 14	5 46	8 11	11 16	
Tours (arrivée)	5 5	9 42	12 46	2 53	6 35	8 51	11 38	
Paris (arrivée)	10 39		4 40	10 46	2 35			

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS	EXPRESS		OMNIBUS	
----------	---------	--	---------	--